

La première inscription latine publiée après la conquête française

Au mois de janvier 1836, Adrien Berbrugger, secrétaire-rédacteur du *Moniteur Algérien*, accompagna l'expédition de Tlemcen contre Abd-el-Kader.

Le 11 janvier, comme l'armée se trouvait au bivouac d'Aïn el-Bridge, sur la route d'Oran à Tlemcen, Berbrugger copia l'inscription suivante :

ANI..... MLXXX
OB MEMORIAM
PATRI FECERV
NT EREDES. H.
VINC.....

Cette inscription fut publiée dans le *Moniteur Algérien* du 25 février 1836, puis dans l'*Echo du Monde savant* du 17 mars.

Un lecteur de cette dernière publication, le comte de Barjon, compléta dans le numéro du 5 mai 1836, ce texte épigraphique de la façon suivante :

AN(*no Incarnationis*) MLXXX
OB MEMORIAM
PATRI(*ae*) FECERVNT
RE(*ligionem*) RED(*imen*) TES
VINC(*ulis*) .||.

et il ajoutait :

« Ainsi remplie, ainsi entendue, l'inscription ou la

mémoire, si concise qu'elle soit, offre un intérêt sous divers rapports. Historique, elle porte la date de 1080, rend témoignage de faits et d'offenses qui, à quinze années de là, concoururent à déterminer la première croisade. Religieuse, elle dit simplement et sans détour la cause sacrée pour laquelle de paisibles navigateurs, de dévots pèlerins souffrirent l'esclavage sur le sol africain. Patriotique, c'est à la Patrie absente qu'elle s'adresse ; c'est par elle que chacun des captifs chrétiens voulut consacrer à la science son plus cher souvenir. Les mots réunis *ob memoriam* forment un sens à part ; et, par conséquent, les mots *Patriae fecerunt*, pareillement liés entre eux, n'en dépendent aucunement. Enfin la figure .ll. que je présume être la *compeda* marque l'état de captivité, comme la doloire ou l'*ascia*, tracée quelquefois en tête des épitaphes, désigne un mode particulier de sépulture.

On ne peut refuser à l'explication du comte de Barjon le mérite d'être ingénieuse mais elle ne tenait compte ni de l'histoire, ni de l'épigraphie, ni de la syntaxe latine, ni du texte publié. Berbrugger ne l'accepta pas pour bonne et dans le numéro du 27 mai 1836 du *Moniteur Algérien*, il donna la lecture des lignes 2, 3 et 4 du texte qu'il avait publié : *Ob memoriam, patri fecerunt (h)eredes*. En ce qui concerne la première et la dernière ligne, il avouait ne pas en comprendre le sens.

Dans son *Recueil des Inscriptions romaines d'Algérie* (n° 3791 de là : C. I. L. VIII, 9.825), Renier rétablissait ainsi le début du texte :

Vixit] an(n)i[s, pl(us)] m(inus) octoginta

et la fin :

[A(nno) pro]vinc(iae).....

Depuis 1836, la découverte de milliers de textes analogues et complets, cette fois, a montré que Berbrugger et Renier avaient raison et que les préliminaires de la première croisade n'ont laissé en Algérie aucune trace épigraphique.

P. ALQUIER.
